



Mairie de Beaulieu-Sur-Dordogne
19120 Beaulieu-Sur-Dordogne
Tél : 05 55 91 11 31 - Fax : 05 55 91 24 73
contact@commune-beaulieu-sur-dordogne.fr

CONSULTATION de la population sur les Zones d'Accélération de la production des Energies Renouvelables **(ZAEnR)**

La Commune de Beaulieu-sur-Dordogne et le Midi Corrézien lancent auprès de leurs habitants une consultation publique sur les Zones d'Accélération de la production des Energies Renouvelables (ZAEnR) du 12 décembre 2023 au 27 décembre 2023.

La loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à augmenter la part des énergies renouvelables dans notre consommation énergétique.

Aussi, les Bellocois(es) et Brivzacois(es) sont invités à prendre connaissance des zones envisagées, listées en Conseil Municipal du 06 décembre 2023 et à s'exprimer sur le sujet.

Registre disponible en mairie ou par mail :
contact@commune-beaulieu-sur-dordogne.fr